

Sainte-Thérèse, le 11 mars 2021

PAR COURRIEL :

Objet : Demande d'accès aux documents concernant le document 401916287, en lien avec
Domaine Ilsemère à Laval

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, reçue le 22 février dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint le document demandé. Il s'agit de :

1. Rapport d'inspection du 16 avril 2020, 5 pages

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours.

Si vous désirez des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Original signé par

Elena Ciocoiu
Répondante de la Loi sur
l'accès aux documents

p.j. (6)

1 Identification					
Date de l'intervention : 2020-04-16		Heure de début : 11 h 49		Heure de fin : 12 h 15	
Intervention effectuée par : André-Jean Lalanne					
Accompagné par : ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO					
1.1 Demande <input type="checkbox"/> SO					
N° de demande : 200457417			Type de demande : Document officiel		
Objet de la demande : Remblayage de deux milieux humides pour le développement domiciliaire Islemère et conservation de milieux naturels					
1.2 Intervention					
N° d'intervention : 301449822			Type d'intervention : Inspection		
N° de gestion doc. : 7430-13-01-01120-01			N° de document : 401916287		
But de l'intervention : H-50/ Laval/ Domaine Islemère/ S'assurer du retrait des EVEC au terrain.					
2 Lieu concerné par l'intervention ↓↑ - +					
1	Nom du lieu : 9047-4784 Québec inc.				
	Nom usuel du lieu : Domaine Islemère				
	N° du lieu : X2064795		Type de lieu : marécage, marais, étang, lagune		
	Localisation du lieu : Cadastre du Québec : 3392318 3392319, 3392320 3392321, 3392329 3392330, 3392331 3392332, 3392333 3392334, 3392335 3392336, 3392376 3522934, 3522935 3522936, 3522937 3522940				
	Coordonnées géographiques du lieu (GÉO NAD 83 degrés décimaux) : 45,527867258000:-73,842652616500				
3 Intervenant du lieu ↓↑ - +					
#	Nom	Implication dans le lieu	Adresse postale (si différente du lieu)	N° intervenant SAGO	N° de lieu SAGO
1	9047-4784 Québec inc.	propriétaire	8000, boul. Langelier, bureau 808 Saint-Léonard (Québec) H1P 3K2	Y2012681	X2064795
4 Condition météo <input checked="" type="checkbox"/> SO					
5 Personne rencontrée (R) / contactée (C) ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO					
6 Plainte <input checked="" type="checkbox"/> SO					
7 Photo numérique <input type="checkbox"/> SO					
Nombre de photos prises sur le terrain : 13			Nombre de photos intégrées au rapport : 4		
<p>Toutes les photos intégrées à ce rapport ont été prises par André-Jean Lalanne avec un appareil photo de type Canon PowerShot SX150 IS. L'original de ces photos a été conservé conformément à la Directive sur la gestion des photos numériques. La carte mémoire de l'appareil est demeurée en ma possession jusqu'au transfert des photos originales sur le serveur central.</p> <p>Les photos sont conservées sur le ou les répertoires sécurisés suivants : M:\Rég-13\lalan02\2020\7430-13-01-0112001</p> <p>Toutes les photos apparaissant au présent rapport sont une fidèle représentation de ce que j'ai vu sur les lieux de l'inspection.</p>					
7.1 Modification apportée aux photos numériques ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO					
8 Grille d'intervention annexée ↓↑ - + <input checked="" type="checkbox"/> SO					

9 Autre pièce annexée au rapport				↓↑	-	+	<input type="checkbox"/> SO
#	Type de pièce	Numéro	Titre				
1	Autre	1	Planche-contact des photos prises lors de l'inspection du 16 avril 2020				
2	Carte	1	Localisation des éléments présentés au rapport d'inspection.				

10 Équipement utilisé		↓↑	-	+	<input checked="" type="checkbox"/> SO
-----------------------	--	----	---	---	--

11 Échantillon		↓↑	-	+	<input checked="" type="checkbox"/> SO
----------------	--	----	---	---	--

12 Mise en contexte		<input type="checkbox"/> SO
<p>L'ordonnance No. 620 du 21 juin 2013 ordonne que l'ensemble des lots faisant partie de la phase IV du projet de développement domiciliaire Domaine Islemère doit être remis en état. Parmi ces travaux, il y a l'obligation de «retirer les plantes envahissantes qui pourraient être présentes sur le site et prendre les mesures requises pour éviter leur dispersion et contribuer à leur éradication » ont été faits sur le lot 3 522 940 en face de tous les lots liés à la phase IV. La même ordonnance mentionne que des travaux permettant de « retirer les plantes envahissantes qui pourraient être présentes sur le site, comme le nerprun ou la phragmite, et prendre les mesures requises pour éviter leur dispersion et contribuer à leur disposition » doivent avoir lieu sur le lot 3 522 940 (donc la phase V du projet).</p> <p>La note d'instruction reçue le 11 octobre 2019 a fait mention de travaux effectués, mais l'ensemble des exigences de cette ordonnance n'était pas rencontrés. Une rencontre terrain a été organisée avec le consultant mercredi le 30 octobre 2019 et les zones présentant des espèces végétales exotiques envahissantes (EVEE) ont été répertoriées et les travaux à faire pour rencontrer les exigences de l'ordonnance ont été discutés.</p> <p>La présente intervention vise à s'assurer que les travaux de retrait des EVEE ont eu lieu et ont été faits à la satisfaction du Ministère.</p>		

13 Description de l'intervention	
<p>Sur les lieux des phases IV et V, je constate :</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'absence de travaux en cours; • Le niveau d'eau libre élevé dans la zone de conservation (photo 1); • La disparition des massifs de salicaire pourpre (<i>lythrum salicaria</i>), EVEE qui était présente à l'automne 2019 (photo 2). • Le massif de phragmite (<i>Phragmites australis</i>) a été retiré (photo 3). Habituellement, ces plantes résistent à l'hiver en restant debout, l'inflorescence encore dressée à l'extrémité de la tige. • La végétation herbacée des talus de la zone de conservation a été coupée (photo 4). Parmi cette végétation se trouvait : Calystegia., Valeriana officinalis et Arctium. 	

14 Vérification complémentaire à l'intervention		<input type="checkbox"/> SO
<p>Je consulte l'ordonnance No. 620 du 21 juin 2013 et je constate que l'ensemble des lots faisant partie de la phase IV du projet de développement domiciliaire Domaine Islemère doit être remis en état. À la lumière de ce que j'ai observé au terrain, je peux affirmer que le retrait des EVEE a été fait sur le lot 3 522 940 en face de tous les lots liés à la phase IV (dont les lots 3 392 318, 3 392 319, 3 392 320, 3 392 321, zone qui n'avait pas été entretenue lors des derniers travaux) et en face des lots de la phase V (soit sur les lots 3 522 934, 3 522 935, 3 522 936, 3 522 937).</p>		

15 Conclusion	
<p>Suite à cette inspection, je conclus que le retrait des espèces végétales exotiques envahissantes a été effectué de façon satisfaisante dans la zone de conservation vis-à-vis les phases IV et V du domaine Islemère.</p>	

16 Évaluation de la gravité des conséquences des manquements constatés		↓↑	-	+	<input checked="" type="checkbox"/> SO
--	--	----	---	---	--

17 Recommandations	
<p>Ainsi, je recommande de fermer l'intervention et arrêter le suivi.</p>	
<p>Rédigé par : André-Jean Lalanne</p>	<p>Fonction : inspecteur</p>
<p>Signature : </p>	<p>Date de signature : 2020-05-06</p>

18 Vérification du rapport d'intervention		<input type="checkbox"/> SO
<p>Approuvé par : Marie-Pier Marchand</p>	<p>Fonction : Chef d'équipe</p>	
<p>Signature :</p>	<p>Date :</p>	
<p>Commentaires : Selon les directives internes, cette intervention ne nécessite pas de vérification par le chef d'équipe.</p>		

19 Photos

Photo no : 1	
Fichier : IMG1495.JPG	
Description : Le niveau d'eau libre élevé dans la zone de conservation.	

Photo no : 2	
Fichier : IMG1493.JPG	
Description : La disparition des massifs de salicaire pourpre (<i>lythrum salicaria</i>), EVEC qui était présente à l'automne 2019.	

Photo no : 3	
Fichier : IMG1502.JPG	
Description : Le massif de phragmite (<i>Phragmites australis</i>) a été retiré.	

Photo no : 4

Fichier : IMG1497.JPG

Description :

La végétation herbacée des talus de la zone de conservation a été coupée.



Annexe 1.

Planche-contact des photos prises lors de l'inspection du 16 avril 2020.



IMG_1490 (640x480).jpg



IMG_1491 (640x480).jpg



IMG_1492 (640x480).jpg



IMG_1493 (640x480).jpg



IMG_1494 (640x480).jpg



IMG_1495 (640x480).jpg



IMG_1496 (640x480).jpg



IMG_1497 (640x480).jpg



IMG_1498 (640x480).jpg



IMG_1499 (640x480).jpg



IMG_1500 (640x480).jpg



IMG_1501 (640x480).jpg



IMG_1502 (640x480).jpg